

**Compte rendu de l'excursion du 26 juin 1958
dans la région de Visé,**

par R. LEGRAND.

Le but de cette excursion était la démonstration des possibilités d'utilisation sur le terrain de la mesure de la radioactivité.

Cette excursion groupait, sous la présidence de M. W. VAN LECKWIJCK, les membres suivants : MM. J. BOUCKAERT, A. DELCOURT, A. DELMER, I. DE RADZITSKY, A. GROSJEAN, J. JEDWAB, L. LAMBRECHT, A. LHOEST, J. RAYNAUD et R. VAN TASSEL.

L'avant-midi fut consacrée à la visite, sous la direction de R. LEGRAND, de quelques sites à radioactivité élevée, découverts au cours de l'étude systématique poursuivie par le Service géologique.

Après une brève description d'ensemble de la constitution géologique de la falaise mosane, les participants empruntèrent le petit sentier montant vers Richelle, laissant à leur gauche la carrière abandonnée, renommée par sa minéralisation en bornite et chalcopyrite, et pénétrèrent dans l'enclos boisé situé à leur droite, pour accéder au sommet de l'escarpement de Richelle.

La mesure de la radioactivité à l'affleurement, rafraîchi la veille par les soins du Service géologique, fit apparaître une intensité maximum de 360 micro-roentgen/heure, mesure exa-

gérée par l'influence des parois de la tranchée, mais hors de proportion avec le background de 8 micro-roentgen/heure mesuré au départ.

Ce maximum de radioactivité était relevé dans une masse cohérente jaunâtre, épaisse de 20 à 30 cm, sous des brèches

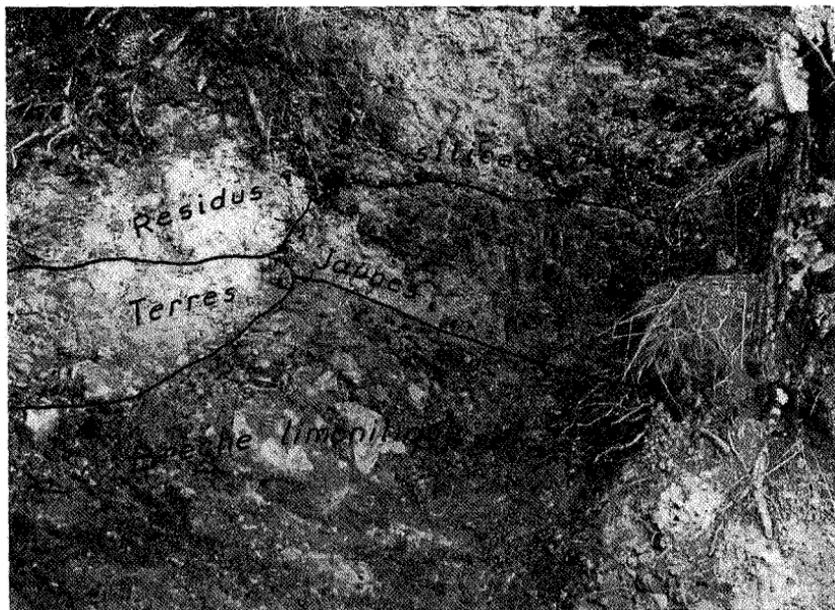


PHOTO 1. — Site de Richelle.

phtaniteuses, limonitisées et silicifiées, et au-dessus d'un calcaire corrodé et silicifié.

Le dégagement de l'affleurement en profondeur fut à l'origine de l'heureuse découverte, par J. JEDWAB, de cristaux uranifères qu'il identifia de façon certaine, dès le lendemain, comme torbernite. La partie superficielle de l'affleurement, délavée, n'en avait pas fourni lors des études antérieures.

Profitant de la proximité, une partie des excursionnistes visita l'affleurement, dans le ruisseau de Richelle, des roches réputées famenniennes d'après la Carte géologique.

De ce point, le groupe se dirigea par le village de Richelle, vers le château d'Argenteau. Au passage, L. LAMBRECHT situa les anciennes alunières de Richelle.

Le second gîte uranifère visité est situé à 350 m au Sud et à 175 m à l'Ouest du clocher de Richelle, au Nord du chemin du château d'Argenteau. On y voit une paroi calcaire, dont le sommet corrodé est localement pyriteux, surmontée des matériaux divers propres aux poches de dissolution, le tout étant



PHOTO 2. — Site d'Argenteau.

couronné naguère par des schistes houillers fossilifères, en bancs continus.

La radioactivité, liée encore une fois aux terres jaunes surmontant ici une croûte limoniteuse constituant le fond de cette poche, est assez variable. Le maximum relevé atteint 225 micro-roentgen/heure. Aucune minéralisation en Uranium n'avait pu y être individualisée. (Par la suite, après avoir abattu la partie délavée de l'affleurement, R. LEGRAND y récolta des minéraux uranifères sous forme de paillettes vert-jaune pâle dont l'étude est en cours. Ces faits confirment la nécessité, lors des recherches superficielles, de tenir compte de la très grande solubilité des composés uranifères.)

Cet endroit était déjà particulièrement intéressant autrefois par l'abondance des minéraux divers qui y avaient été récoltés, dont les phosphates de fer. Le site avait même fait l'objet d'une exploitation en galerie, anéantie par la suite.

A. LHOEST démontra que cet endroit n'avait rien perdu de son intérêt minéralogique, en y récoltant un splendide nodule de Delvauxite, imité peu après par R. LEGRAND.

Descendant la falaise mosane par la route en lacets, les excursionnistes purent se rendre compte de l'existence d'une radioactivité élevée sous les phthanites affleurant au Nord de la route. Mais à cet endroit, la végétation masque le contact avec le calcaire, visible deux mètres en contrebas.

Le programme de l'avant-midi se terminait par la mise en évidence d'une radioactivité élevée dans un placage de fond de poche de dissolution situé dans le talus du chemin d'accès, par le bas, du château de Richelle, sous le gîte classique des *Conularia destinezi*. Profitant de l'autorisation aimablement accordée par le baron VAN ZUYLEN, les excursionnistes pénétrèrent plus avant dans la propriété pour se rendre compte des allures du substratum calcaire.

L. LAMBRECHT apporta une très large contribution à la solution des nombreux problèmes géologiques soulevés, en faisant part des résultats de ses recherches personnelles. Le pendage des formations houillères vers le plateau, alors que les contacts avec le calcaire se succédaient en descendant la falaise mosane, constituait à tout le moins un paradoxe; de même que la présence à certains endroits et pas à d'autres, d'un niveau phthanitique sous les schistes houillers. Tous ces problèmes se résolvaient dans le cadre tectonique patiemment étudié par L. LAMBRECHT, la complication apparente provenant autant du caprice des affleurements que du jeu des failles.

L'échange de vues, animé, se poursuit au Tournebride devant un repas substantiel rapidement improvisé.

L'intérêt apporté par les excursionnistes à l'étude des problèmes géologiques du massif de Visé fit passer au second plan le programme de l'après-midi. Celui-ci aurait dû consister en la démonstration de l'existence d'un niveau repère de radioactivité, faible mais nettement mesurable, à la base des formations houillères en concordance sur le calcaire.

Le groupe se dirigea donc vers la carrière de la Folie, située sur la rive droite de la Berwinne à Bombaye. Il y a certes une radioactivité anormale dans les terres de cette carrière, mais pas

dans les roches accessibles. Cette radioactivité n'était plus un mobile suffisant d'intérêt devant la splendide coupe offerte aujourd'hui par le front de cette carrière.

L'effondrement du front occidental étudié antérieurement par P. FOURMARIER (1) et F. CHARLES (2), s'était effectué grâce au décollement des calcaires bréchiques stratifiés (V3) sur les

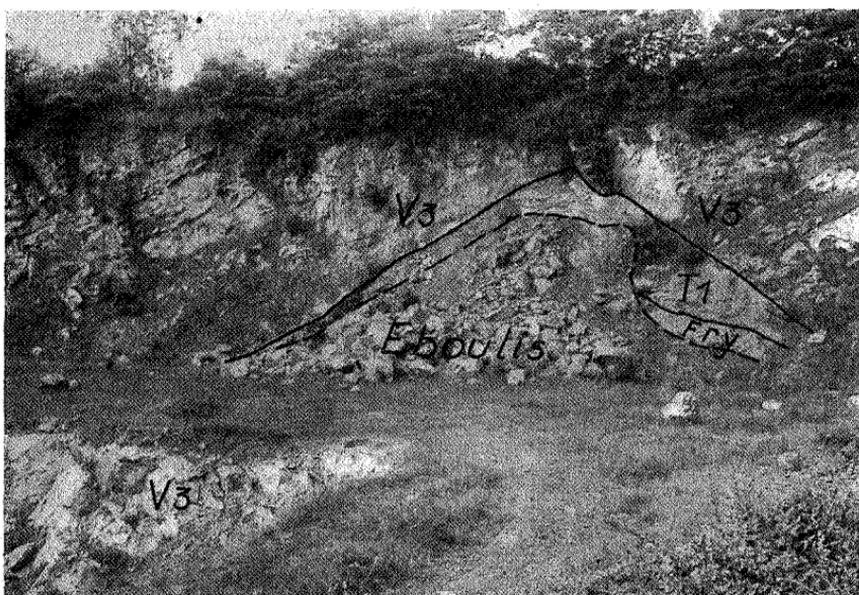


PHOTO 3. — Carrière de Bombaye.

schistes fossilifères tournaisiens (T1), emballant des blocs dolomitiques. La poursuite de l'exploitation postérieurement à l'étude de P. FOURMARIER avait entamé la dolomie massive, réputée frasnienne dans la région (Fry), dont le démantèlement, sédimentaire et non pas tectonique, a fourni les matériaux du conglomérat tournaisien et, postérieurement, certains des éléments de la brèche viséenne. L'allure du toit du Tournaisien, parfaite-

(1) FOURMARIER, P. et LYKIARDOPOULO, N., Observations sur le Dinantien de la Berwinne. (*Ann. Soc. géol. Belg.*, Liège, 1948-1949, t. 72, pp. B_93-99, fig. 1.)

(2) CHARLES, F., Observations dans le Massif de Visé. (*Bull. Soc. belge Géol.*, Bruxelles, 1946, t. 55, fasc. 1, pp. 50-52.)

ment dégagé, confirme l'observation antérieure de P. FOURMARIER. L'envoyage du Tournaisien, vers l'Est, est très accentué; le contact du Tournaisien est de même pente que la stratification du Viséen, au Sud; le contact septentrional devait constituer une falaise abrupte lors du dépôt du Viséen supérieur.

La splendeur géologique de ce site fit perdre aux participants toute notion du temps. La discussion de ses répercussions sur les conceptions de la géologie régionale n'est pas encore épuisée.

La journée se termina à Soumagne par une visite au chantier du forage de recherches exécuté par le Service géologique. J. M. GRAULICH nous y attendait.

A. GROSJEAN, directeur du Service géologique, fit l'historique du sondage et le bilan des résultats acquis; la présence, soupçonnée par J. M. GRAULICH, d'un bassin houiller autochtone sous le bassin de Herve était aujourd'hui démontrée. De plus, la poursuite du forage avait révélé la présence du Viséen sous un faciès dolomitique totalement inconnu en Belgique.

J. M. GRAULICH se fit un plaisir d'offrir aux participants la primeur des observations résultant de l'étude détaillée des carottes, effectuée en collaboration avec A. DELMER. La densité de l'apport de faits nouveaux, et l'humour primesautier émailant la narration, firent de son exposé un véritable régal.
